

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DATE DE CONVOCATION**

LE : 10/10/2025

Séance du Jeudi 16 Octobre 2025

DATE D'AFFICHAGE

LE : 21 OCT. 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le jeudi seize octobre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 10 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 6

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Tom KUBLER, Alexandre PARIS (pouvoir à Reynald AIGNEL), Jonathan PETIT, Rémy PONT.

Secrétaire de séance : Isabelle PANCHOUT

Délibération : Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps complet (35/35^{ème}) relevant de la catégorie hiérarchique C du grade d'adjoint technique territorial à compter du 01/01/2026 (service atelier municipal)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Afin d'anticiper le départ en retraite pour invalidité d'un adjoint technique à temps complet,

Considérant les besoins de la commune,

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet (35/35^{ème}) relevant de la catégorie hiérarchique C du grade d'adjoint technique territorial à compter du 01/01/2026 afin de recruter un agent pour l'atelier municipal qui effectuera les missions suivantes :

- Entretien des espaces verts
- Entretien des chemins communaux
- Entretien de la voirie
- Entretien des bâtiments communaux
- Conduite de véhicule et matériels roulants
- Utilisation notamment des matériels : taille-haie, débroussailleuse, bétonnière, tronçonneuse, divers petits outillages électriques...
- Entretien du matériel
- Réception des livraisons à l'atelier municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet (DHS 35/35^{ème}) relevant de la catégorie hiérarchique C du grade d'adjoint technique territorial à compter du 01/01/2026 (atelier municipal) afin d'effectuer les missions énumérées ci-dessus.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.
- Le maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.
- Précise que les crédits seront inscrits au budget
- Valide le tableau des emplois au 01/01/2026

- ANNEXE DELIBERATION 2025-46 du 16/10/2025
- TABLEAU DES EMPLOIS au 01/01/2026

		Emplois budgétaires	Effectifs pourvus	Durée hebdomadaire
	<i>Filière Administrative</i>			
Catégorie C	Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe (délibération n°2023-4 du 10/03/2023) poste à supprimer – CST saisi le 18/11/2025	1	0	30/35 ^{ème}
Catégorie B	Rédacteur (délibération n°2024-30 du 18/10/2024)	1	1	30/35 ^{ème}
	<i>Filière technique</i>			
Catégorie C	Adjoint technique territorial (délibération du 01/12/1989)	1	1	35/35 ^{ème}
	Adjoint technique territorial (cette délibération 2025-46 du 16.10.2025)	1	0	35/35 ^{ème}
	Adjoint technique territorial (délibération n°2021-43 du 03/09/2021)	1	1	26.69/35 ^{ème} (26h et 39mn)
	Adjoint technique territorial créé au 1/10/2025 par délibération 2025-39 du 01/10/2025	1	1	10.98/35 ^{ème} (10h et 59mn)
	Adjoint technique territorial créé au 1/10/2025 par délibération 2025-38 du 01/10/2025	1	1	19.60/35 ^{ème} (19h et 36mn)
	Adjoint technique territorial créé au 1/10/2025 par délibération 2025-41 du 01/10/2025	1	1	6.27/35 ^{ème} (6h et 16mn)
	Adjoint technique territorial créé au 1/10/2025 par délibération 2025-42 du 01/10/2025	1	1	6.27/35 ^{ème} (6h et 16mn)

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 16 octobre 2025

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, Isabelle PANCHOUT



